



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

mutuelles

Question écrite n° 37671

Texte de la question

Mme Véronique Besse attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur le protocole signé le 28 juillet entre le Gouvernement et la mutualité française et prévoyant une contribution d'un milliard d'euros à la charge des complémentaires santé. Elle lui demande si la mutualité française sera associée à l'élaboration des dispositions nécessaires dans le cadre de la prochaine loi de financement de la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Besse](#)

Circonscription : Vendée (4^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37671

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2008, page 10794

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)